A Houplines. — On annonce la mort, samedi matin, à l'âge de 62 ans, de M. Louis Demeulin, ancien maire d'Houplines.

A Comines. — Samedi matin, à six heures, est arrivé le corps de M. Gustave Dautricourt, jeune soldat au 5e régiment d'artillerie de forteresse à Verdun, décédé en cette ville à l'âge de 21 ans.

Sur le cercueil une couronne avait été déposée par ses camarades du régiment. Le service funèbre a eu lieu à 8 h. 1/2, à Comines-France, au milieu d'une foule nombreuse. Entre les parents on détrait nous remarquons derrière le cercueil M. D. Ducarin, maire de Comines, chevalier de la Légion d'honneur, ayant à ses côtés M. Vicomte Cousin, son fils adjoint.

Un peloton de sapeurs-pompiers commandés par le capitaine, M. Charles Ducarin, des délégations de la Société Philharmonique, de la Société de gymnastique, de le Douane, des Anciens Militaires, de la société de secours mutuels « La Prévoyance », de la société de dénumeuses, etc.

Plus de 500 couronnes ont été distribuées.

Au cimetière M. Ducarin a prononcé un discours qui a vivement impressionné car la jeune défunt était très estimé de tous.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

L'éditeur Victor Havard vient de publier un remarquable roman d'outre de notre compatriote Emilie Lante : *Les Emotions modernes*.

Dernière Heure

La mort de M. Syveton

Déclarations de M. Russens

Bruxelles, 31 décembre.

Le parquet de Verviers s'est rendu à la ville Russens, à Spa. Les magistrats ont interrogé le père et le frère du blessé Syveton au sujet des confidences faites par Mme Ménard à son grand-père lors de son séjour à Spa en 1887. MM. Russens père et fils, ont confirmé que Mme Ménard leur avait parlé des tentatives dont elle avait été l'objet de la part de M. Syveton.

MM. Russens croient à la sincérité et à la véracité des confidences de Mme Ménard.

A l'Officiel

Paris, 31 décembre.

Sont nommés officiers d'académie :

M. Maquillier, juge au tribunal de Tourcoing ; M. Mathieu, chef de la Fanfare des Sapeurs-Pompiers d'Houbourdin ; M. Caquant, chef de service à la Compagnie du Chemin de fer du Nord ; M. Vermesch, médecin à Lille ; M. Coache, maire de Regnéville ; M. Jouvenel, poète à Lille ; M. Trolard, contrôleur à la Compagnie du chemin de fer du Nord ; Truc, sous-préfet de Valenciennes ; Trusler, secrétaire de la sous-préfecture de Béthune ; Vandenbosch, délégué cantonal à Wambrechies.

MM. Vendoville, publiciste à Anzin ; Vanleinn, chef de bureau à la Préfecture de Lille ; Sevin, directeur des services des bâtiments municipaux à Tourcoing.

Au Ministère de la Justice

On croit que le mouvement relatif au ministère de la justice paraîtra mardi prochain.

LA GUERRE

AUTOUR DE MOUKDEN

Moukden, 31 décembre.

Le correspondant de la *Gazette de la Bourse* à Moukden télégraphie que les Kounghouses font de nouveau parler d'eux. Leurs bandes affamées arrent dans les régions qui ne sont pas occupées par nos troupes, en pillant les habitants paisibles et en détruisant les dernières provisions. Plusieurs villages sont déjà complètement ruinés.

Plusieurs grandes bandes de Kounghouses ont passé sur la rive coréenne du Yalou, mais sont revenues, car elles ont trouvé les Coréens encore plus pauvres que les habitants de la Mandchourie.

NOUVELLES DIVERSES

Le tempête

Marseille, 31 décembre.

Un violent ouragan du nord ouest sévit en mer depuis cette nuit. Tous les courriers sont en retard.

La *Moldavie*, le *Derbyshire*, venant de Londres ; le *Mentor*, venant de Barcelone, se sont réfugiés à l'Estaque, et le *Malapus*, venant du Levant, au Frioul. On ne signale aucun accident grave.

Vol dans un wagon des postes

Clermont-Ferrand, 31 décembre.

Dans le train parti hier soir à 5 heures de Clermont-Ferrand pour Marseille, un malfaiteur, après avoir crocheté, entre Chantenge et Prades, un des compartiments du convoyeur de la poste y a pris cinq sacs de dépêches et les a jetés sur la voie où ils ont été trouvées éventrés et en partie dévoliés.

Le voleur, qui est inconnu, est en fuite.

Les faussaires de la Banque d'Angleterre

Londres, 31 décembre.

La police de Londres vient d'arrêter deux individus qu'on surveillait depuis quelques mois et qui mettaient en circulation de fausses banknotes de 1a5 de la Banque d'Angleterre très habilement imitées.

Scandale financier

Dijon, 31 décembre.

Un gros scandale financier vient d'éclater à Semur-en-Auxois. Le banquier Adelbert Perrot, qui était sous le coup d'une arrestation pour abus de confiance, a pris la fuite. Les scellés ont été apposés aujourd'hui à son domicile par le juge d'instruction. On ne sait pas encore à quelle somme s'élève le déficit.

MOUVEMENT SOCIAL

Tiflis, 31 décembre.

La grève continue dans le district pétrolifère situé dans les environs de Bakou.

La circulation des tramways est interrompue.

Les conduites électriques ont étécoupées. Les journaux ne paraîtraient pas.

Les grèves du Midi

Carcassonne, 31 décembre.

La grèves des ouvriers agricoles continue à Pouzols, Puraen et Ventenac ; la situation est particulièrement grave à Pouzols où tout le travail est suspendu depuis plus de trente jours.

Hier les gendarmes ont dû mettre sabre au clair et menacer de charger pour protéger les charretiers. Les grévistes ont placardé des affiches de menaces disant qu'ils sont résolus à tout (*sic*) pour faire triompher leurs revendications.

La juriste viticole

Montpellier, 31 décembre.

Les conseils municipaux de nombreuses communes du département de l'Hérault viennent d'émettre des vœux demandant aux pouvoirs publics de réprimer énergiquement les fraudes qui sont le principale cause de la crise viticole.

Le vœu du Conseil municipal de Nézignan-l'Evêque dit que les propriétaires et les payeuse prendront la résolution de refuser l'impôt et le mévente des vins et le chômage forcé qui en est la conséquence doivent continuer.

Les ouvriers des arsenaux

Toulon, 31 décembre.

La journal *Le Midi* de Toulon annonce que le Conseil d'administration des ports de guerre et les préfectures maritimes ont reçu afin de l'examiner, un projet de décret sur le militarisation des ouvriers des arsenaux au cas où de nouveaux troubles se produiraient.

La journal *Le Midi* publie le texte du projet du décret et des détails sur au tenour. Cette nouvelle produit ici une très grande émotion.

Une grève à Sotillieu

Privas, 31 décembre.

Les tisseuses de la soierie Gleizal à Sotillieu, viennent de se mettre en grève au nombre de 150.

Elles se plaignent de la diminution des salaires et demandent l'égalité de traitement pour les tisseuses menant un ou deux métiers. Elles exigent aussi le renvoi immédiat du l'employé faisant actuellement les fonctions de directeur.

L'agitation politique en Russie

Pamphlets anarchistes dans l'armée

Saint-Pétersbourg, 31 décembre.

A Vilna les comités anarchistes ont fait distribuer dans les casernes des brochures séditieuses.

La démonstration du Varsovie où le colonel Boutiloff, commandant des troupes, a été blessé à mort, avait un caractère purement anarchiste et le mobilisation n'on a été que le prétexte.

LA BELGIQUE

Mari qui vent tuer sa femme à Menin

Au quartier des Bersaous, dans la nuit de jeudi à vendredi, un drame sanglant s'est déroulé au numéro 130 de la rue de Mouscron, où habitent Cyrille D'Hoygère, 39 ans, marchand de charbon, et sa femme, Eugénie Decoene, âgée de 33 ans.

Jeudi soir, D'Hoygère était rentré ivre. Il se leva plusieurs fois dans le nuit. A 1h fin, prit d'une folie furieuse, il se jeta sur sa femme endormie, lui mit un genou sur le poitrine et le frappa à l'aide d'un tisonnier, muni d'une tête massive, en disant : « Aujourd'hui, je te tuerai ! »

Des voisins dont intervenus, le m'écrabile prit la fuite et n'a pas été retrouvé.

Sa victime a des blessures sur tout le corps. Une à la tête est très grave et met sa vie en danger.

ROUBAIX

LA JOURNÉE DU DIMANCHE

Marché aux Oiseaux. — Jusqu'à midi, place Chavreul.

Casino des Familles.

Bal Domestique. — A 7 h.

Impérator. — Matinée à 3 h. 1/2. Soirée à 8 h. 1/2.

Théâtre de Roubaix. — Voir plus loin.

A la Mairie

Le 1er janvier imminent un Dimanche, les bureaux de la mairie seront fermés lundi prochain.

Le Bureau de l'Etat-civil sera ouvert jusqu'à midi.

Hier soir, vers cinq heures et quart, l'administration municipale a reçu officiellement, dans le grand salon de la mairie, les corps constitués, à l'occasion de le nouvelle année. Il y a eu en échange de congratulations. Mais comme disait Palleton de certains fonctionnaires : Ça n'a pas d'importance. C'est un service commandé.

Inutile de dire que les républicains du conseil municipal n'ont point assisté à ces réceptions.

Nos articles

Notre éminent concitoyen, l'artiste peintre bien connu, M. J.-L. Weerts, est nommé membre supplémentaire de la délégation de la Société nationale des Beaux-Arts.

Médaille militaire

L'*Officiel* nous annonce que le maréchal des logis de gendarmerie Réant, de la capitainerie de Roubaix, en résidence dans cette ville, a obtenu la médaille militaire.

Né à *Hinges* (Pas-de-Calais) le 23 avril 1861, M. Réant fit son service au 7e dragons, à Paris, en 1879. Il entrait dans la garde en 1878.

Gendarme à Bailleul en 1884, il est à Dunkerque en 1898, passe brigadier et vient à Lannoy.

Promu maréchal des logis en 1902, il est désigné pour Roubaix où il vient d'obtenir, en même temps que la médaille militaire, sa mise à la retraite.

Très sympathique au public, ainsi que tous les gendarmes, M. Réant est un bon républicain que nous félicitons bien sincèrement de la distinction dont il vient d'être l'objet.

Aux tramways

La Compagnie des tramways va mettre en service une nouvelle remorque entièrement couverte, pouvant contenir trois bancs qu'ensin, 38 voyageurs.

Cette voiture ne comporte qu'une classe : 2me.

Bulletin Commercial et Industriel

Roubaix, 31 décembre 1904.

Semaine de calme que celle qui vient de se terminer, et on peut en dire autant de celle qui commence. Ce n'est en effet un secret pour personne qu'en ne traite que l'indispensable entre le Noël et le 5 janvier.

Les peignages et filatures tournent pour ainsi dire au comptant pour le Nord, en ont de l'alimentation pour quelque temps. Dans les Cheuges de robe aussi bien que dans sous de draperie, la situation est sensiblement meilleure qu'il y a un mois, et conséquemment il en est de même dans les teinteries et apprêts.

La dégringolade des cours de coton bruit n'est encore arrêtée ; on est descendu au dernier jours jusqu'à 63 fr.

Au « Marché » tarnes de Roubaix-Tourcoing, les cours de la laine ont oscillé la semaine dernière entre 3 fr. 25 et 3 fr. 20, ce qui semblerait indiquer un Jéxer Richmond.

Ecole des Arts Industriels

En raison de la fête de Nouvel An, les Musées ne seront pas ouverts dimanche. Ils le seront demain lundi, de 10 heures du matin à 2 heures d'après.

Menus faits locaux

Le rôle complémentaire de la taxe militaire

pour 1904 est déposé chez MM. les percepteurs et mis au recouvrement à partir de ce jour.

— M. Allart Léon, 60 ans, apprêteur chez M. Emile Roussel, teinturier, demeurant à Croix, rue du Progrès, 1.., s'est tiré l'épaule droite en tombant, 20 jours.

— M. Dewuyé Egide, petit relat, tonnelier à la brasserie « Halos St-Amand », demeurant rue des Guinguettes, cour Mulliez, 40, a été blessé à la main droite par la manivelle de la grue servant à remonter les tonneaux de la cave. 15 jours de repos.

— Mme Depage Prudence, 40 ans, 17, rue de Lacre, soigneuse de métier à gazer à la Société industrielle de la Schappe, en sortant son métier à la marche, a été blessée au bout de l'index droit avec dislocation de l'ongle. 20 jours.

— Mr Nédiera Jean, apprenti bâcleur à la filature Dazin-Motte, âgé de 13 ans 1/2, demeurant 30, rue Bernard, a se le médica gauche prise entre les baguettes de son métier et blessé. Quinze jours.

— M. Lebron Louis, 15 ans 1/2, demeurant à Wattrelos, ouvrier à la filature Lefebvre et Dastin, a été blessé au pied droit par le chariot de son métier. 4 mois.

— M. Rousseau Charles, 33 ans, débourreur chez M. Albert Masurel, demeurant rue de la Guinguette, sour Mulliez, 13, en voulant mettre une platine du recouvrement à au le main gauche prise dans le grand tambour d'une carde. Les quatre doigts de cette main ont été écrasés et le phalange du pouce complètement sectionnée. 2 mois de repos.

— Mlle Oprock Cécile, 16 ans, bâclesse à la filature Alf. Motte, demeurant 81, rue des Filatures, étant baissée pour prendre des bobines dans un panier, a saisi involontairement en se relevant les cordes de commande d'une continu à retordre et a eu la main entraînée dans une poulie à gorges et brûlée par frottement.

Les doigts index, médius et annulaire sont complètement perdus, l'auriculaire a perdu les deux tiers de sa longueur.

Théâtre de Roubaix

Direction M. Louis Couvreur. — Dimanche 1er janvier, à 8 heures. Pour les débuts de Mme Marion-Sarti, grand premier rôle et Marion-Sarti, baryton. — **Russes et Japonais**, drame en 3 actes et 6 tableaux, par G. Fernous. **Les Cloches de Corneville**, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux par MM. Clairville et Gabet, musique de Robert Planquette.

Etat-Civil

Naissances du 31 décembre — Irène Gallée, r. Vauban 6 — Camille Ghesquière, r. Blanchemaille — Julien Tullier, r. Blanchemaille.

Mariages. — Entre : Georges Pruit, forgeron, r. du Tilleul, 4, Lucie Marie Mauricot, tricoteuse, r. du Tilleul 183 — Henri Delmarcq, apprêt, r Tourcoing et Sidonie Wydauw, servante, boul. d'Armentières 92 — Adolphe Vuekerschavar, teint., r. Decrème, 6. Debruigne 6 et Pauline Desmet, soigr., r. de Wasquehal 50 — J. Kimpe, tiss., r. Delattre 11 et Madeleine Audassert, vide pièces, r. St-Laurent 22 — Charles Blomme, soigr., r. d'Orse 122 et Julie Quoekers, tiss., id. — Arthur Bulcourt, charb., r. de l'Ouest 18 et Antonina Dillies, bobin., r. de Beaulieu, 8. Fortier 4 — Charles Soermait, tiss., r. Copernic, cité Rass-Penet 11 et Emma Marbach, hamb. r. des Fossés 104 — Oscar Decoster, fil., r. de l'Alma. Iort Fraez 62 et Zoaima Boudelwa, serv., r. des Arts 120 — Edouard Houdaine, pelg., r. d'Avelvie, 6. Lebrun 6 et Hortense Wagenir, fil., boul. de Bourgogne 226 — Jules Florent, journ., r Daraplerre 35 et Louise Stoutman, dev., r. Hocha 31 — Florimond Debamel, rent., r. Cavier 8 et Joséphine Lecomte, domb., r. des Longues-Haies 94 — Léon Coetsier, ourd., r. de la Paix 61 et Maria Deprete, soig., r. du Ballon. 6. Segard 2.

Décès. — Angèle Houzel, 25 ans, bobin., r. de l'Epeule 224 — Félix Kraat, 10 mois, r. de Beaumont 135 — Arthur Hermas, 1 mois; r. de Tourcoing 58 — Louis Joorel, 27 ans, ambul., r. du Pile r. Dobamel 7 — Marie Bal, 2 mois, r. Franklin, r. Cromenlinck 6 — Catherine Dubrulle, 71 ans, serv., r. d'Inkermann 83 — Georgette Dandoux, 5 mois, r. Dombasle 17 — Louis Chouder, 10 j., r. des Trente 6 — Marie Monnier, 29 ans, dév., r. Blanchemaille — Madeleine Vancoupen, 11 mois, r. Blanchemaille.

SAVON DU CONGO Exiger le nom **Victor Valmier**

CROIX

LE NOUVEL AN. — Lundi 2 janvier, la mairie sera fermée; seul le bureau de l'Etat-Civil sera ouvert jusqu'à midi.

TOURCOING

Bonne année

A l'aurore de l'année nouvelle nous avons l'agréable devoir de présenter nos meilleurs souhaits à tous nos lecteurs qui sont au même titre que nous des amis.

Que cette année 1905 leur soit en tout prospère.

Aux républicains, à tous nos militants, nous souhaitons pour déconserver leur belle ardeur de propagandistes sans se laisser refroidir par la perspective que l'année qui débute doit s'écouler, chose rare, sans élections.

Il leut quand même bâtir des proselytes et se préparer aux combats futurs.

Personne n'y faillira.

Grave accident d'usine. — Un bras dénudé

Un ouvrier graisseur du peignage Lorthiois frères, rue Wattinne, M. Emile Debaere, 27 ans, a été victime d'un atroce accident.

Cet ouvrier, pendant son travail, eut le bras droit engagé entre deux pièces mécaniques en mouvement. L'épiderme et le derme ont été complètement arrachés sur une surface de 30 centimètres de longueur sur 16 de largeur.

Le blessé a reçu les soins du docteur Vienne. Il souffre fortement. L'incapacité totale de travail est évaluée à deux mois.

Ce cheval était un canard

Un journal local estimant sans doute que le comédie et le variété des vols réels n'étaient pas suffisants, agrémente sa chronique locale de mélaite de haute fantaisie.

C'est ainsi qu'il annonçait hier qu'un cheval de 1200 francs avait été volé nuitamment à un loueur de la Blanche-Porte, un certain M. Despinoy.

Or, ce loueur est un mythe. Quant au cheval volé, lui, malgré sa robe bais, ne n'en est pas moins un vulgaire canard.

Constitution difficile d'état-civil

Un cas très singulier est porté à notre connaissance. Il s'agit d'une jeune personne de notre ville dont la délivrance survint à Tourcoing. Il y a trois jours. Or, pour une raison que nous ne chercherons pas à approfondir, la jeune mère sans s'être alitée, emballa le nouveau-né dans une valise ajourée, de façon à permettre l'introduction de l'air, et fit le voyage de Mouscron.

La cette fut reçue dans une maison, ne couche et l'on fit appeler un médecin comme si l'accouchement venait de se produire.

Le médecin belge ne fut pas dupe du stratagème, et l'affaire fut connue, si bien que la déclaration des personnes qui se présentaient à l'Etat-Civil de Mouscron pour faire enregistrer l'enfant, on fut pas acceptée. On vint donc au bureau de l'Etat-Civil à Tourcoing.

La nouvelle difficulté. La mère et l'enfant sont à Mouscron.

On s'veuin faire inscrire l'enfant dans cette ville, par conséquent il faut établir préalablement que la naissance a bien eu lieu à Tourcoing.

Ne sait-on pas qu'en cas de naissance débuts toujours par la formule, après l'énoncé des noms et qualité des déclarants « qui nous ont présenté un enfant du sexe... » etc.

Or, le moutard est à Mouscron. Comment contrôler.

Les méfaits du vent

Pendant la tempête de mercredi matin, une palissade clôturant le jardin et une partie du jour de la maison habitée par M. Bernard Vandenbrouck, rue du Chêne-Houplines, 361, ont été renversée, il n'y a pas eu d'accident de personnes.

Cette maison appartient à M. Ferdinand Debucby, cabaretier rue Pamelert.

Conférence à l'Hospice général

M. Boulert, instituteur, a fait une causerie intéressante sur la « Devise de la France : liberté, égalité, fraternité ».

Avant d'entrer dans le vif du son sujet, il fait un tableau frappant de la vie et des conditions de l'homme sous l'ancien régime.

Parlant de la Révolution qui a ébranlé le vieil édifice social, il retrace les principales journées qui ont amené les conquêtes résumées dans notre belle devise, devise qui n'est que l'expression des droits et des devoirs de tous les Français.

Le 14 juillet 1789 est donné comme symbole de « la liberté triomphante par la prise de la Bastille : c'est un phare dans l'histoire qui lance ses rayons lumineux dans le monde entier.

Le nuit du 4 août, si célèbre par l'abandon des privilèges, établit « l'égalité » en donnant à tous les Français l'avantage d'être traités de la même façon par les lois.

Enfin la Fête de la Fédération, — qui réunit, à Paris, le 14 juillet 1790, des représentants de toutes les communes de la France, — fut la première et grande manifestation de la « fraternité » entre citoyens d'une même patrie.

M. Boulert montre les trois parties de la devise républicaine se tenant fortement. Sans la liberté, dit-il, l'égalité n'est qu'une servitude et, sans la fraternité, la liberté même n'existerait.

La conférencier s'étend longuement sur la troisième partie de la devise qui montre à tous les Français qu'ils doivent s'aimer comme des frères. Il fait voir la fraternité pénétrant dans nos mœurs et recevant de jour en jour plus d'application. Que de choses accomplies depuis que cette vertu a pris naissance ! et combien les deux images de la France d'aujourd'hui et celle de l'ancien régime sont différentes et se ressemblent peu !

Partout l'exemple de la France est suivi et, — actuellement en Russie, — c'est par un élan fraternel qu'une ère nouvelle s'ouvre pour nos amis et alliés.

Le grand penseur Tolstoï voit ses enseignements porter leurs fruits, le gouvernement du czar suivant dans la voie des réformes.

Profitant de ces événements d'actualité, M. Boulert lit lecture de quelques belles pages que le grand écrivain russe a écrites, qui impressionnent par l'élévation des sentiments généreux exprimés et qui intéressent au plus haut point les classes laborieuses de tous les pays par les pures vérités qu'il y sont contenues.

M. Boulert a obtenu un grand succès.

Cabinet d'affaires Paul Lorthiois

31, rue Nationale, TOURCOING

Directeur : FERDINAND CHANTRY, ancien principal clerc de notaire.

Achats, ventes et locations de propriétés, partages, liquidations après décès, cession de sociétés, recettes de loyers, placements hypothécaires.

Population étrangère

Du 26 au 31 décembre 9 personnes de nationalité étrangère, 5 hommes et 4 femmes sont venues se fixer à Tourcoing : sans aucune qualité ni ville. 5 hommes, 4 femmes et 1 enfants.

Installation complète de Cafés et d'Estaminets

DÉPÔT DE CHAISES EN BOIS COURBÉ

Fabrique de Banquettes Riches et Perforées

DESMEDT

Passage Universel, 37-37bis, rue de Fourmy

TOURCOING

Cinq Installations fabriquées aux nouveaux Modèles sont visibles au Magasin

A l'Hôtel-de-Ville

FERMETURE DE BUREAUX. — Le public est informé qu'à l'occasion du Jour de l'an, les mairies, la bibliothèque communale, la bibliothèque populaire et le bureau de renseignements gratuits seront fermés.

Les bureaux de la mairie, sauf l'Etat-Civil, qui sera ouvert de neuf heures à midi, seront également fermés le lundi 2 janvier.

Maison Blondeau, près le Grand Poste, Tourcoing. — Grand choix de caoutchoucs, pélerines, vestons de cuir, etc.

Formation d'une Fanfare cycliste

Une première réunion qui a eu lieu vendredi soir, au café Delgrette, place de la République, avait réuni un certain nombre d'amateurs qui ont décidé de faire une nouvelle assemblée le samedi 14 janvier 1905 ; ils espèrent pouvoir faire une première répétition sous peu.

Nous engageons donc les indécis et les retardataires à se faire inscrire au plus tôt. Les promoteurs remercient les cyclistes musiciens qui ont répondu à leur appel, ils espèrent que l'idée recevra bon accueil auprès du public tourquennois.

Menus faits locaux

— M. Alphonse Cambier, 41 ans, monteur en service de la Cie de Fives-Lille, travaillant au pont métallique du boulevard Gambetta a eu le pouce gauche pris entre une pièce de fonte et un pylône de maçonnerie. Docteur Lambitte, de Lille, 9 semaines.

— Mme veuve Maria Copy, 30 ans, soigneuse chez François Menaut frères, à Tourcoing-les-France a eu le pouce droit pris dans les poignes de son métier. Docteur Lefas, 15 jours.

— Dans le même établissement, Mme Louise Dubem, 31 ans, rattacheuse, a eu l'index droit pris entre le rouleau et le cylindre de son métier. Docteur Lefas, 10 jour.

— Egalement dans le même établissement, M. Julien Bittebière, 23 ans, graisseur, a été atteint à l'œil gauche par un éclat provenant du ressort. Docteur Bettremieux, quelques jours.

— M. Louis Cattoire, 13 ans, nettoyeur en service de l'usine gaz, s'est fait une déchirure des muscles lombaires. Docteur Cassel, 8 jours.

Les arrivages aux halles

Il est arrivé hier aux halles : marée 280 k.; lapins domestiques 90 ; lapins de garenne 6 ; beurre 26 k. ; autres 5109.

Théâtre municipal

Place Lazarie (Direction : A. Bourdette.) — Dimanche 1er janvier 1905, à l'occasion des fêtes de l'An, spectacle extraordinaire. A la demande générale : **Les Mettichanques**, opérette à grand spectacle en 3 actes et 4 tableaux de M. Maurice Grémeaux, musique de Louis Ganne.

Les principaux rôles seront tenus par Mmes Armelier, Mérem, Pégulière, Chaillou, MM. Régis, Chenet, Cardon, Marty, etc.

Au 2e acte. — Grand défilé du cirque Medrano, Fanfare. Grand ballet, divertissement, danses bengoisses, Gitanes dansantes et persanes.

Orchestre du Grand-Théâtre municipal de Lille.

Prix des places : Fauteuils, 2 fr. — Parquets, 1 fr. — Galeries, 1 fr.

La location sera ouverte jusqu'à dimanche à midi.

Les étrennes de la « Presse du Nord »

Grande tombola à billets remboursables

Ainsi que nous l'avons annoncé, l'Association professionnelle des journalistes de la région du Nord organise, à l'occasion de la grande Fête d'Hiver qu'elle doit donner, le 14 mai, dans les premières semaines de 1905, une importante Tombola à billets remboursables.

Cette tombola comprendra plusieurs centaines de lots. Voici les principaux qui pourront être représentés au choix du gagnant par des obligations à lots d'égale valeur :

Un gros lot de 1.000 fr., un lot de 500 fr., un lot de 250 fr., cinq lots de 100 fr., cinq lots de 50 fr., dix lots de 25 fr. et de nombreux lots comprenant des objets d'arts, d'orfèvrerie, de bijouterie, d'ameublement, de ménage et des centaines par mesure, de la chapellerie, etc..., au choix des gagnants, c'est-à-dire pour hommes ou pour dames.

Les billets seront remboursables, car tout acheteur qui se rendra acquéreur d'une livre de bonbons-chocolat au même valeur en magasin de vente de Chocolat Delespaul Havez, 98, rue Nationale, bénéficiera d'une remise équivalente au prix du billet.

Le billet est fixé à dix centimes et l'on pourra en procurer, dans le courant de la semaine, chez les débitants de tabac, auprès des vendeurs de journaux et dans les bureaux de la *Dépêche*, de l'*Echo*, de la *Croix*, du *Progrès*, du *Journal de Roubaix* et du *Réveil du Nord*.

Brasserie des Familles

Dimanche 1er janvier, à 5 heures. Concert.

Etat-Civil

Naissances du 31 décembre. — Lamote Germaine, r. Claude-Bernard 5 — Lléteer Casimir et Modeleine, r. du Moon — Demarcq Georges, r. de l'Amidonnerie 54— Dumortier Marie, r. du Cliquet 95 — Glorieux Fernande, r. Mirabeau 7 — Ferret Marcoglin et Napoléon, r. Nationale 122 — Verbrugghe Clotilde, r. de la Bleuche-Porte— Vermoersch Léonn, r. des Virolois 143.

Publications de Mariage. — Entre : Bouche Alphonse, boucher, r. du Petit-Village 35 et Crabbe Blanche, ménagère, r. du Général-Sonham 176 — Capelle Charles, mécanicien, r. de Croix et Glorieux Albertine, doublieuse, r. du Touquet 69 — Cottoire Edmond, comptable et Lemaire Jeanne, s. prof. à Wattrelos— Declercq Georges, s. prof. à Calaire et Maroscuse Hélène, s. prof., pl. Ch.-Heussel 3 — Legiay J.-Bte, journalier, r. de la Potente 161 et Lléteer Marie, soigneuse, id., 139 — Lejeune Désiré, employé, r. du Petit-Village 27 et Montagne Pauline, repasseuse, r. du Grand 307 — Neppe Auguste, ourdisseur à Ronbaix et Chautry Jeanne, bobineuse, r. du Congo 159 — Pelata J.-Bte, r. d'Odessa 81 Badin Sidonia, doublieuse r. du Beau-Laurier 98 — Sorita Albert, domestique, r. du Lazembourg 93 et Desmarière Eusébia, pigiatrère, r. du Bois — Salambier Charles, surveillant à Roubaix et Reyaert Marie, gantière — Vermeulen César, marchand de charbon et Pale Marie, s. prof., à Gravelines.

Mariages. — Entre : Lamoural Achille, tisserand et Delannoy Zoé, bobineuse — Delebarre Georges, trieur et Mullemas Eléonore, ourdisseuse.

Décès. — Vastomme Laure, 1 mois, r. de Souvenir — Debaigne Anne, 79 ans, r. Winoc-Chocquel 69 — Beaupere Julien, 1 mois, r. du Gironde 46 — Debel Napoléon, 69 ans, r. de Lille 128 — Millescamps Louis, 62 ans, r. Nationale 122.

TRIBUNE POUR TOUS

La circulation des vélos

A propos de la circulation des vélos sur les trottoirs dans les communes des environs, un nous communique la lettre suivante adressée à M. Dron, député-maire.

Les cyclistes de la région de Tourcoing, prennent le respectueuse liberté de recourir à votre influence, et vous faire connaître, que c'est avec regret qu'ils constatent que les communes qui prennent des arrêts d'interdictions de circulation de vélos sur les trottoirs, deviennent chaque jour de plus en plus nombreuses.

C'est au grand désappointement des nombreuses sociétés et groupes d'automobilistes, qui vont se tout, bien malgré eux, forcés d'organiser des excursions sur la Belgique, et l'on cherche partout les moyens possibles de rendre les routes cyclables et les promenades agréables, tandis que dans nos environs on ne s'évertue du contraire que la moyen de leur ardur des ennuis.

Ce n'est réellement pas le façon de développer le commerce en France, les constructeurs eux-mêmes s'en plaignent, car les amateurs de vélos se demandent si bientôt on ne va pas interdire la chaussée.

Un groupe de cyclistes.

TENTEZ LA CHANCE

en vous associant à une bonne œuvre

GRANDE TOMBOLA

Organisée par le Comité de l'Association des Dames Charitables de Tourcoing

LOTS NOMBREUX ET IMPORTANTS

COMPRENANT NOTAMMENT :

Obligations à Lots de la Ville de Paris et du Crédit Foncier — Montre en Or — Bicyclette — Machine à Coudre — Services d'Argenterie — Œuvres d'Art, etc., etc.

On trouve des billets, au prix modique de **0F25**, aux bureaux de l'*Accroir*, rue Verte, dans les débits de tabac et chez toutes les Dames du Comité de l'Œuvre.

HALLUIN

TROIS INCENDIES. — Dans la teinturerie Verlaeghe, située en Malplaquet, le feu s'est déclaré vendredi matin vers onze heures. Dans le séchoir, qui contenait 50.000 kilos de fil, dont une grande partie a été avariée.

— A cinq heures et demie, un deuxième incendie éclata sur le territoire de Menin. Le feu consuma trois meules de lin appartenant à M. Base, marchand de lin à Menin.

— Enfin, à 7 heures du soir, le feu s'est déclaré chez M. Louis Ghesquière, cabaretier-épicier au Nouveau-Monde.

Les dégâts sont peu importants et couvert par des assurances.

LILLE

A la Trésorerie

Dans la journée de vendredi, plusieurs de nos concitoyens se présentent à la Caisse de la Trésorerie générale rue d'Angers, pour retirer des fonds déposés en comptes courants appriment avec étonnement que les versements étaient momentanément suspendus.

Le bruit se répandit consécutivement ville que des malversations avaient été découvertes dans la comptabilité de M. Victor de Swarte et plusieurs de nos confrères en firent, à mots couverts, l'écho de ces graves rumeurs.

La vérité est heureusement beaucoup moins grave ; le voici en simplicité : M. Victor de Swarte avait donné en garantie financière à une personne en laquelle il plaçait aveuglément toute sa confiance et qui se livra à des spéculations.

Les affaires engagées non seulement ne réalisèrent pas les bénéfices espérés mais se soldèrent par des pertes considérables dont M. de Swarte devenait responsable.

Ce fut pour lui un coup terrible quand il s'aperçut que ses ressources disponibles, son appointement de toute une année, ne suffiraient pas à couvrir l'échéance du 31 décembre.

Affolé, il partit jeudi au ministère des Finances, rendu à M. Rouvier l'inextricable situation où l'avait mis un trop grande bonté et dont il ne pourrait sortir qu'en donnant sa démission pour répondre des cautionnement deux cent mille francs.

Cette démission fut acceptée le lendemain par les inspecteurs des finances et un trésorier intérimaire M. Rémy, chef de division, tous deux tirés de Lille. Le lendemain à neuf heures du matin, M. Aubert, conseiller général de la Préfecture installée M. Rémy, qui en avait été, des règlements, commencèrent toutes les opérations du trésor sous sa direction.

L'examen de la comptabilité du trésorier a été et de la comptabilité des Hospices privés a permis de constater que la gestion de la trésorerie était irréprochable et que toutes les sommes à lui confiées figuraient dans les caisses.

Il ne s'agit donc que de dettes personnelles à M. de Swarte que l'immobilisation de son divorce en contemporanéité ne lui permettait pas d'acquitter et les Trésoriers-payeurs généraux de France qui, en le fait, sont tous solidairement responsables de la gestion des caisses publiques ne seront pas à intervenir dans le malheur qui frappe leur collègue.

L'incident Debierre-Avon

Le capitaine Avon, prévenu de coups et blessures volontaires exercés sur la personne de M. le docteur Debierre, a fait connaître qu'il choisissait pour procès M. Decoeur.

HORRIBLE DRAME CONJUGAL

rue de Wazemmes

Exploit d'un ivrogne belge. — Une femme martyrisée et désespérée. — L'assassin en fuite

Un drame accompli dans des circonstances à peu près analogues à ceux qui ont eu lieu au mois de mars dernier, chez l'I. Vandenbrouck, rue de Wazemmes, s'est déroulé hier en n° 16 de la même rue.

Un serrurier mécanicien, Arthur Denulte, né à Ypres, le 16 février 1857 et marié depuis le 21 février 1903, a, dans la matinée, à l'aide d'un couteau dont se servent pour leurs besoins beaucoup d'ouvriers agricoles, après l'avoir assommée de plusieurs coups de marteau, éventré sa femme, Marie Lecment, âgée de 33 ans, née à Renaix (Belgique).

Le criminel

Denulte, n'est pas un homme recommandable. L'acte d'ailleurs et si brutal qu'il a commis hier suffirait à le dépeindre.

Condamné par le parquet de Gand pour coups et blessures Denulte, arrive en France et s'embusche dans de nombreux cabarets. Ivrogne et vivant en jour le jour, Denulte, est bientôt arrêté comme complice de plusieurs vols. Il prend le chemin de la maison d'arrêt et passe en 1898 devant le tribunal qui le fait expulser.

De 1898 à 1902, son caractère semble s'améliorer. Sur sa demande on lui permet de réintégrer le territoire français : il vient se fixer rue Monge.

Par l'intermédiaire d'un de ses amis, il fait la connaissance rue Philippe-de-Comines, 12, de la dame Marie Lecment, veuve depuis plusieurs années de M. Collier, originaire de Tournai.

Les préliminaires du drame

La vie, est dès ce moment pour Marie Lecment intolérable. Des querelles éclatent fréquemment et si Denulte ne bat pas toujours sa femme c'est qu'il a peur des cris de la malheureuse.

Denulte ne travaille pas souvent, mais Marie Lecment qui a en vingt-et-un enfants survivent, aux cinq derniers qu'il lui restent.

C'est surtout vers la fin de cette année, que le serrurier se montre plus agressif.

Un dimanche du mois dernier se retrouvant dans un café situé à proximité de sa demeure, il se dispute avec sa femme, la bat et l'étrangle à moitié.

Comprenant qu'il y va de sa vie, la pauvre femme qui porte de nombreux coups, de son terme M. Parisot de Sainte-Marie, commissaire, qui sur demande, fait expulser de nouveau le flamand.

Denulte est conduit à la frontière, et dans la crainte de le voir revenir, Marie Lecment quitte la rue des Ponts-de-Comines pour aller habiter rue de Wazemmes, 16, chez M. Hélquet, cabaretier, marchand de charbons, où elle loue pour toute sa famille deux petites mansardes.

Denulte ne tarde pas à revenir en France et sa femme consentit assez facilement à le laisser réintégrer le domicile conjugal.

Les scènes de ménage se succèdent, et l'on prévoit bientôt un dénouement fatal.

La découverte du crime

Vendredi soir, comme d'habitude, Denulte prenait place dans le lit à côté de sa femme.

Vers quatre heures, les amis de la maison, Richard Collier, âgé de 15 ans, ébénisier, et sa sœur Germaine, vaccineuse chez M. Wallaert, devant se rendre à leur travail, Marie Lecment se